Périgord Énergies dans le solaire

COULOUNIEIX-CHAMIERS La nouvelle société d'économie mixte lancée par le SDE 24 a livré son premier toit photovoltaïque

HERVÉ CHASSAIN h.chassain@sudouest.fr

ans le monde très concurrentiel des énergies renou-velables, il faut désormais compter, en Dordogne, sur Périgord Énergies. C'est une société d'économie mixte (SEM) créée par le Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne (SDE 24) qui possède 70 % du capital. Le Crédit agricole et Sergies, une société de la Vienne, se partagent le reste. Son but est de réaliser des équipements de production d'énergie renouvelable sur le département afin d'être en mesure d'atteindre, d'ici 2030, les 32 % fixés par la loi de transition

énergétique. « Il n'y a rien de pire que d'adop ter des postures écologiques et d'être punitif. Ce qui compte, c'est d'avancer et de lutter contre les fractures territoriales, sociales et énergétiques », résume Philippe Ducène, président du SDE 24 et de la nouvelle SEM, « Cette structure doit être efficace ; elle n'a été créée ni pour spéculer, ni pour perdre de l'argent. »

Cet outil permet de porter des projets pour les collectivités ou le privé. Le premier vient d'être inauguré à Coulounieix-Chamiers sur l'entrepôt tout neuf de la société Copo, une filiale de la société d'espaces verts Jaroussie qui travaille beaucoup pour les collectivités.

Des projets partout Un pan de 600 m² du toit est couvert de panneaux photovoltaïques qui produisent 120 000 Kw/h par an, soit l'équivalent de la consommation d'une soixantaine de foyers, La construction a été réalisée par la société Agirenergy basée en Dordogne, à Sainte-Eulalie d'Ans. Une petite entreprise qui a déjà dix ans d'expérience. Périgord Éner-gies, que conduit Daniel Fenaux, l'ancien directeur de l'économie au

Département, a plein de projets. Cinq ins-tallations sur Un pan de toit est couvert de toitures vont panneaux démarrer: sur le siège dépar-temental du photovoltaïques qui produisent Créditagricole à Saint-Lau-120 000 Kw/h rent-des-VI-

gnes près de Bergerac ; sur deux bâtiments pour la coopérative Scar à Saint-Astier et Ménesplet ; sur le parking relais de



Lundi 10 décembre, lors de l'Inauguration, au sol, de ce toit solaire de 600 m². PHOTORIC

Charriéras à Trélissac, avec des ombrières, et sur un tennis couvert à Coursac. Une trentaine d'autres projets - dont des installations au sol - sont à l'étude dans toute la Dordogne, La SEM pense aussi se pencher sur l'hydraulique, l'éolien et la méthanisation,

Avec tous les dossiers portés par des entreprises privées, la produc-tion de l'énergie renouvelable devrait faire un bond dans les années qui viennent, « On a vingt ans de retard par rapport à l'Allemagne », remarque un connaisseur.

LA COP 24 RÉCOMPENSE TROIS COMMUNES

On pouvait confondre... Lundi 10 décembre, se déroulait à Coulounieix-Chamiers la sixième édition de la COP 24, la Conférence sur l'énergie et le climat de la Dordogne. Clin d'œil à la 24° COP, donc la COP 24, qui se tient en Pologne. La réunion annuelle en Dordogne est organisée par le Syndicat départemental des énergies, selon une procédure lancée en son temps par la ministre de l'Environnement Ségolène Royal. Pour les maires invités, c'est l'occasion de faire le

point sur les bonnes pratiques locales en matière d'économies et d'environnement. Le député Jean-Pierre Cubertafon, sur place, a assuré aux élus que les procédures d'autorisation des projets seraient bientôt plus rapides. Ce jour-là, on récompensait aussi trois communes pour leurs efforts sur l'éclairage public : Prigonrieux, Lembras et Fonroque. Elles ont remplacé de vieilles boules lumineuses énergivores par des lampadaires à leds Une opération bien subventionnée.